



## ASSEMBLÉE — 41<sup>e</sup> SESSION

### COMITÉ EXÉCUTIF

#### Point 14 : Sûreté de l'aviation — Politique

#### RAPPORT SUR L'ANNÉE DE LA CULTURE DE LA SÛRETÉ 2021 DE L'OACI

(Note présentée par le Conseil de l'OACI)

#### RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'importance d'une culture de la sûreté solide en aviation a été réaffirmée par la résolution A40-11, adoptée par l'Assemblée de l'OACI à sa 40<sup>e</sup> session, qui désignait 2020 *Année de la culture de la sûreté*. La pandémie de COVID-19 ayant durement touché l'aviation en 2020, le Conseil de l'OACI a décidé de reporter l'*Année de la culture de la sûreté* à 2021.

La présente note rend compte des réalisations de l'Année de la culture de la sûreté. Elle met en avant les divers outils et ressources que l'Organisation a élaborés pour promouvoir la culture de la sûreté, et prend acte des initiatives et activités menées dans le monde entier par la communauté aéronautique. On y trouve aussi un lien vers un document résumant les réalisations dans le monde de l'*Année de la culture de la sûreté*.

La note demande à tous les acteurs de l'aviation de poursuivre leurs efforts et de prendre des mesures concrètes pour tirer parti des avancées obtenues en ce qui concerne la culture de la sûreté tout au long de l'Année consacrée à cette question.

**Suite à donner :** l'Assemblée est invitée à :

- prendre note des réalisations de l'*Année de la culture de la sûreté* 2021 ;
- encourager les États, les organisations internationales et le secteur aéronautique à continuer à tirer parti des avancées en matière de culture de la sûreté réalisées tout au long de l'Année, notamment en se servant des outils et des ressources créés par l'OACI ;
- demander à l'OACI de continuer à promouvoir la mise en œuvre et le maintien d'une culture de la sûreté solide et efficace en aviation.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'objectif stratégique <i>Sûreté et facilitation</i> .
<i>Incidences financières :</i>	La présente note n'a aucune incidence financière directe.
<i>Références :</i>	Doc 10140, <i>Résolutions de l'Assemblée en vigueur</i> (au 4 octobre 2019) Doc 10118, <i>Plan pour la sûreté de l'aviation dans le monde</i> (GASeP) A41-WP/xx, <i>Exposé récapitulatif de la politique permanente de l'OACI relative à la sûreté de l'aviation</i> .

## 1. INTRODUCTION

1.1 Depuis son adoption par le Conseil de l'OACI en 2017, le *Plan pour la sûreté de l'aviation dans le monde* (GASep) oriente l'élaboration de stratégies et de politiques visant à améliorer l'efficacité de la sûreté de l'aviation à l'échelle mondiale. L'un des cinq résultats prioritaires définis par le GASep consiste à développer une culture de la sûreté et des capacités humaines en sûreté.

1.2 L'importance d'une culture de la sûreté solide en aviation a été réaffirmée par la résolution A40-11, adoptée par l'Assemblée de l'OACI à sa 40<sup>e</sup> session. Cette dernière a recommandé que l'OACI poursuive l'élaboration d'outils visant à renforcer la sensibilisation à la sûreté et à la culture de la sûreté, en faisant de cette question une priorité et en désignant 2020 *Année OACI de la culture de la sûreté*. La pandémie de COVID-19 ayant durement touché l'aviation en 2020, le Conseil de l'OACI (C-MIN 220/7) a décidé de reporter l'Année de la culture de la sûreté à 2021, avec les activités prioritaires suivantes :

- a) mettre en place une campagne mondiale en faveur de la culture de la sûreté, qui facilitera l'organisation de manifestations nationales, régionales et internationales ayant pour but de renforcer la sensibilisation aux questions de sûreté en aviation ;
- b) intensifier la collaboration avec les États et le secteur aéronautique afin de promouvoir la culture de la sûreté dans la communauté de l'aviation au sens large, étant donné que la sûreté est l'affaire de tous ;
- c) publier des orientations pertinentes relatives à des stratégies, des plans et des campagnes de communication pragmatiques sur la culture de la sûreté ;
- d) continuer d'offrir des formations et une assistance axées sur la promotion d'une culture de la sûreté efficace et durable dans toutes les entités concernées par l'aviation civile.

1.3 Comme le succès de l'Année de la culture de la sûreté nécessitait des efforts concertés, l'OACI, dans sa lettre AS 8/23 – 20/125 (du 13 novembre 2020), a invité les États, en collaboration avec le secteur aéronautique et d'autres organisations, à appuyer ces activités. Elle a aussi demandé que des manifestations et des activités concrètes soient organisées sur le thème de la culture de la sûreté par toutes les entités concernées, tout au long de l'année 2021 et au-delà, afin de contribuer à promouvoir une culture de la sûreté solide et efficace dans l'aviation. Un résumé des réponses et des réactions à cette lettre figure en appendice. Le bulletin électronique de l'OACI 2021/018 (du 18 mai 2021) présente aussi des informations sur l'Année de la culture de la sûreté et des suggestions à l'appui de cette initiative.

## 2. ANALYSE

2.1 L'OACI a mené de nombreuses manifestations et activités dans le cadre de l'Année de la culture de la sûreté et conçu plusieurs outils et ressources de promotion de la culture de la sûreté tout au long de 2021. Ces activités ont été gérées par une équipe de projet spéciale du Secrétariat au siège de l'Organisation, en coordination avec les bureaux régionaux et les Centres de formation à la sûreté de l'aviation (CFSA) de l'OACI.

### *Site web de l'OACI sur la culture de la sûreté*

2.2 Le site web de l'OACI sur la culture de la sûreté<sup>1</sup> a été créé et sera mis à jour à titre de ressource permanente. Ce site recueille des pratiques optimales en matière de culture de la sûreté provenant de l'OACI, des États, du secteur et d'autres organisations. On y trouve des documents d'orientation, des

---

<sup>1</sup> [www.icao.int/Security/Security-Culture/Pages/default.aspx](http://www.icao.int/Security/Security-Culture/Pages/default.aspx).

vidéos, des brochures, des trousseaux d'outils, des supports de formation, des minitests, des aide-mémoires, une foire aux questions et des articles contenant conseils et bonnes pratiques relatifs à la culture de la sûreté. Le site comporte aussi une série de questions d'auto-évaluation visant à aider les organisations à évaluer et à améliorer leur culture de la sûreté.

2.3 Le site web propose aussi une série de bulletins d'information sur l'Année, qui mettent en lumière des faits nouveaux et des ressources ayant trait à la culture de la sûreté. Ces bulletins ont été envoyés aux principales parties prenantes tout au long de 2021, notamment aux États membres, aux membres du Conseil et aux délégations, aux organismes du secteur, aux organisations régionales et internationales, au réseau OACI des points de contact AVSEC, aux coordonnateurs nationaux du Programme universel d'audits de sûreté (USAP) et aux auditeurs de l'USAP, au réseau de centres de formation à la sûreté de l'aviation de l'OACI, aux instructeurs en sûreté de l'aviation certifiés par l'OACI, aux anciens élèves du cours de gestion professionnelle AVSEC et au réseau OACI de points de contact pour la facilitation.

### ***Formation et assistance***

2.4 L'ensemble des mallettes pédagogiques et ateliers de l'OACI relatifs à la sûreté de l'aviation ont été mis à jour en 2021 afin d'y intégrer les meilleures pratiques en matière de culture de la sûreté.

2.5 En collaboration avec le Groupe de travail sur la formation (WGT) du Groupe d'experts de la sûreté de l'aviation, l'OACI a mis au point un atelier sur la culture de la sûreté<sup>2</sup> ainsi que des supports de formation des formateurs. Cet atelier, proposé 16 fois en 2021, au bénéfice de 221 élèves du monde entier, repose sur les outils et meilleures pratiques de l'OACI qui visent l'instauration, l'adoption et le maintien de bons comportements en matière de sûreté. Parmi ces outils figurent un *kit de démarrage pour le lancement de campagnes de promotion de la culture de la sûreté*, qui facilite la mise au point de programmes et de campagnes sur la culture de la sûreté, ainsi que la *Trousse d'outils de l'OACI pour une culture de la sûreté*, qui définit des comportements et des mesures de sûreté efficaces à l'appui d'une culture de la sûreté positive. Ces deux outils, créés en collaboration avec le WGT, sont publiés dans toutes les langues de l'OACI sur le site web de l'Organisation consacré à la culture de la sûreté.

2.6 Par ailleurs, le WGT est en train d'élaborer d'autres ressources pour la promotion d'une culture de la sûreté. Il s'agit notamment d'un *kit de démarrage OACI sur la performance et les facteurs humains* et d'une *trousse d'outils OACI sur les menaces internes*, deux outils qui favorisent une compréhension plus large de la culture de la sûreté et de son évolution.

2.7 En 2021, l'OACI a lancé le *cours d'introduction à la culture de la sûreté*<sup>3</sup>, en partenariat avec CAA International (CAAI), une branche de l'Autorité de l'aviation civile du Royaume-Uni. Ce cours aide les entités réglementées et les autorités de l'aviation à comprendre le concept et les avantages d'une culture de la sûreté efficace, notamment les meilleures pratiques visant à inscrire une culture de la sûreté positive dans une organisation.

### ***Manifestations***

2.8 L'OACI a mis en place de nombreuses manifestations dans le monde à l'appui de l'Année de la culture de la sûreté. On citera notamment le Symposium annuel AVSEC, en septembre 2021, organisé pour tirer parti du succès de l'édition de décembre 2020, au cours de laquelle la Secrétaire générale de l'OACI avait alors lancé officiellement l'Année. Lors de ces rendez-vous, des intervenants influents provenant d'États et du secteur ont échangé conseils et bonnes pratiques au sujet de la culture de la sûreté.

<sup>2</sup> [www.icao.int/Security/isd/Training/Pages/Workshops.aspx](http://www.icao.int/Security/isd/Training/Pages/Workshops.aspx).

<sup>3</sup> <https://caainternational.com/course/introduction-security-culture/>.

L'accent a été mis sur l'importance des facteurs humains et de la performance humaine en aviation pour maintenir des niveaux de sûreté appropriés et favoriser une culture de la sûreté chez le personnel.

2.9 L'OACI a aussi fait des exposés de haut niveau sur la culture de la sûreté et l'Année qui y est consacrée lors de manifestations locales, nationales et mondiales tout au long de 2021. Les bureaux régionaux de l'OACI ont également organisé des réunions régionales, des réunions de comités directeurs ou de groupes d'experts, des séminaires, des ateliers et des webinaires sur la culture de la sûreté ou y ont participé.

2.10 Un webinaire OACI sur la culture de la sûreté a eu lieu en février 2022, lors duquel le Secrétaire général de l'OACI a officiellement clôturé l'Année. Ce rendez-vous, qui a attiré plus de 1 400 participants inscrits, a mis en lumière les résultats obtenus dans le monde concernant la culture de la sûreté en 2021 et a été l'occasion pour les intervenants de faire part de leur expérience de l'Année. Le webinaire a aussi permis de revenir sur les divers outils, ressources et orientations disponibles pour aider tous les acteurs de l'aviation à accorder une attention permanente à la culture de la sûreté, offrant aux intervenants la possibilité d'échanger idées et bonnes pratiques en matière de sûreté. Cette manifestation a été enregistrée pour ICAO TV<sup>4</sup> dans le but de fournir une ressource en matière de sûreté accessible à la demande.

### ***Communications***

2.11 L'OACI a utilisé plusieurs canaux de communication, tels que les réseaux sociaux, des avis et des publications, pour promouvoir l'Année et mobiliser la communauté aéronautique internationale sur le sujet. À noter, le concours vidéo ACI World/OACI sur l'Année de la culture de la sûreté organisé par le Conseil international des aéroports, qui a invité la communauté aéronautique à réaliser de courtes vidéos afin de renforcer les comportements et les pratiques du personnel aéronautique en matière de sûreté. Les gagnants du concours ont été annoncés lors du webinaire OACI sur la culture de la sûreté.

2.12 De plus, le Secrétariat de l'OACI a écrit des articles et des textes d'opinion se rapportant à l'Année, qui ont été publiés dans le *World Civil Aviation Report* (5<sup>e</sup> édition, 2021), sur le site web *Uniting Aviation*, et dans le magazine *Transport Security International*. Le site web de l'OACI sur la culture de la sûreté contient aussi des articles et des textes d'opinion de l'OACI, ainsi que des contributions des États et du secteur.

### ***Initiatives et réalisations dans le monde***

2.13 La communauté de l'aviation civile internationale a soutenu, tout au long de 2021, les efforts visant à accroître la sensibilisation à la sûreté et à promouvoir une culture de la sûreté solide et efficace auprès des acteurs du secteur dans le monde entier. Un résumé des résultats et des réalisations de l'Année dans le monde est disponible en anglais sur le site web de l'OACI sur la culture de la sûreté<sup>5</sup>. Ce document met en lumière diverses manifestations, campagnes et initiatives en lien avec la culture de la sûreté, ainsi que les pratiques optimales et les documents d'orientation connexes élaborés et transmis par la communauté aéronautique.

---

<sup>4</sup> [www.icao.tv/videos/the-icao-security-culture-webinar](http://www.icao.tv/videos/the-icao-security-culture-webinar)

<sup>5</sup> [Summary Doc YOSC Achievements.pdf \(icao.int\)](#)

***Projets futurs***

2.14 L'OACI continuera de lancer un certain nombre de produits d'assistance pour promouvoir une culture de la sûreté, parmi lesquels une mallette d'apprentissage en ligne interactive ; un film court ; des cartes de discussion à utiliser pour la formation, des séances d'information et d'autres activités d'assistance ; ainsi que des ressources personnalisables (modèles) à l'appui de campagnes locales sur la culture de la sûreté.

**3. CONCLUSION**

3.1 L'Année de la culture de la sûreté aura servi d'année de transition pour que tous les acteurs de l'aviation accordent une attention permanente à la culture de la sûreté, permettant aux parties prenantes d'obtenir les outils nécessaires pour forger, intégrer et préserver une culture de la sûreté efficace. La communauté aéronautique est invitée à continuer de mettre à profit les succès de l'Année de la culture de la sûreté, à utiliser les outils et les ressources élaborés par l'OACI dans ce domaine et à engager d'autres actions concrètes pour sensibiliser davantage aux questions de sûreté dans les activités aéronautiques.

-----



## APPENDICE

### SYNTHÈSE DES RÉPONSES REÇUES À LA LETTRE AS 8/23 – 20/125 DE L'OACI ANNÉE DE LA CULTURE DE LA SÛRETÉ DE L'OACI 2021

Dans la lettre AS 8/23 – 20/125 (datée du 13 novembre 2020), les États étaient invités à communiquer des informations sur l'appui qu'ils prévoyaient d'apporter à l'Année de la culture de la sûreté de l'OACI 2021, et à mettre en commun leurs meilleures pratiques en matière de culture de la sûreté ainsi que leurs supports promotionnels en vue d'une possible publication sur le site web de l'OACI dédié à ce thème<sup>6</sup>.

Dans la lettre, les États étaient aussi invités à remplir et à renvoyer un questionnaire pour que l'OACI ait une meilleure idée des régions où elle pourrait aider à organiser des manifestations pragmatiques sur la culture de la sûreté en 2021. Les États devaient entre autres répondre aux questions suivantes<sup>7</sup> :

1. Les aéroports de votre État possèdent-ils une culture de la sûreté efficace et solide?
2. Votre État prévoit-il d'organiser des manifestations pragmatiques sur la culture de la sûreté en 2021 afin de promouvoir l'Année de la culture de la sûreté?
3. Votre État prévoit-il d'améliorer la sensibilisation à la sûreté et la culture de la sûreté dans ses aéroports?
4. Votre État compte-t-il faire appel aux programmes d'assistance de l'OACI (et à l'appui d'autres entités) afin de bâtir une culture de la sûreté solide dans ses aéroports?

L'OACI a reçu les questionnaires remplis de **103** États membres sur 193, soit un taux de réponse de **53 %**.

Région Nombre d'États	Nombre de réponses	T1		T2		T3		T4	
		Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
<b>Asie et Pacifique</b> 39 États	16	12	4	9	6	4	2	2	1
<b>Afrique orientale et australe</b> 24 États	12	8	4	7	2	3	1	3	0
<b>Europe et Atlantique Nord</b> 56 États	32	30	2	22	9	5	2	6	2
<b>Moyen-Orient</b> 15 États	6	5	1	3	1	1	0	0	1
<b>Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes</b> 22 États	7	5	2	5	1	2	2	2	1
<b>Amérique du Sud</b> 13 États	9	7	2	8	0	2	0	1	0
<b>Afrique occidentale et centrale</b> 24 États	21	11	10	11	2	13	2	9	0
	<b>103</b>	<b>78</b>	<b>25</b>	<b>65</b>	<b>21</b>	<b>30</b>	<b>9</b>	<b>23</b>	<b>5</b>

— FIN —

<sup>6</sup> [www.icao.int/Security/Security-Culture/Pages/default.aspx](http://www.icao.int/Security/Security-Culture/Pages/default.aspx)

<sup>7</sup> Questions renumérotées et modifiées pour les besoins de l'analyse contenue dans la note de travail. Le présent document ne reprend pas toutes les questions du questionnaire figurant dans la lettre, car certaines réponses fournies par les États étaient inexploitable (absence de réponse ou réponse inadéquate).